

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 23 novembre 2016 fixant le modèle des documents de l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale

NOR : AFSH1634389A

Le ministre de l'économie et des finances, la ministre des affaires sociales et de la santé et le secrétaire d'Etat chargé du budget et des comptes publics,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 6145-10, R. 6145-18 et D. 6162-10 ;

Vu le décret n° 2010-425 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation financière et à l'investissement immobilier des établissements de santé, et notamment ses articles 16 et 17 ;

Vu le décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et notamment son article 4,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Le modèle des documents de présentation de l'état des prévisions de recettes et de dépenses est fixé par l'annexe jointe au présent arrêté à compter de l'exercice 2017.

Art. 2. – L'arrêté du 17 avril 2015 fixant le modèle des documents de l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale est abrogé.

Art. 3. – La directrice générale de l'offre de soins, le directeur de la sécurité sociale et le directeur général des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 23 novembre 2016.

*La ministre des affaires sociales
et de la santé,*

Pour la ministre et par délégation :

*La directrice générale de l'offre de soins,
A.-M. ARMENTERAS-DE SAXCÉ*

*Le directeur de la sécurité sociale,
T. FATOME*

*Le ministre de l'économie
et des finances,*

Pour le ministre et par délégation :

*Par empêchement du directeur général
des finances publiques :
Le chef du service des collectivités locales,
N. BIQUARD*

*Le directeur de la sécurité sociale,
T. FATOME*

*Le secrétaire d'Etat
chargé du budget
et des comptes publics,*

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :

*Par empêchement du directeur général
des finances publiques :
Le chef du service des collectivités locales,
N. BIQUARD*

*Le directeur de la sécurité sociale,
T. FATOME*

Annexe

CADRE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EPRD

Lettres mnémotechniques :

- A : Dotation non affectée et services industriels et commerciaux (DNA et SIC)
- B : Unités de soins de longue durée (USLD)
- C : Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages-femmes
- E : Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- G : Groupements hospitaliers de territoire (GHT)
- J : Maisons de retraite
- N : Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- P : Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du CASF

Le cas échéant, les établissements publics de santé peuvent conserver les comptes de résultat prévisionnels annexes suivants :

- L : Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT) - Activité sociale
- M : Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT) - Activité de production et de commercialisation
- P : Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du CASF

EPRD SYNTHETIQUE

ETABLISSEMENT :

EXERCICE :

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL

	PREVISIONS N	
	CHARGES	PRODUITS
Titre 1 : Charges de personnel		Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical		Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général		Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles		
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle⁽¹⁾

RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
valeur comptable des éléments d'actif cédés dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		produits des cessions d'éléments d'actif quote part des subventions virée au résultat reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1		SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Titre 1 : Remboursement des dettes financières			Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations			Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois			Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS			TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT			PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT			TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT PREVISIONNEL (2)(3)

Fonds de roulement estimé au 1er janvier	-
Variation du fonds de roulement	-
Fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre	-
Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine - anticipation du remboursement en capital(1)(cumul au 31/12)	
Equivalent de l'amortissement cumulé des emprunts in fine au 31 decembre(2)	-

(1) Ces données figurent à titre d'information et ne sont pas soumises au vote du conseil d'administration pour les établissements de santé privés relevant du b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale

(2) Il se peut que l'établissement ait recours au mécanisme de constatation par anticipation de l'équivalent des amortissements cumulés des emprunts obligataires remboursables in fine. Dans ce cas, le montant correspondant aux amortissements cumulés n'est pas compris dans le fonds de roulement prévisionnel. (3) En dehors de ce cas, l'équivalent de l'amortissement cumulé des emprunts in fine au 31 décembre est donné à titre informatif et ne modifie pas l'interprétation des grandeurs bilantielles.

EPRD SYNTHETIQUE

ETABLISSEMENT :
Lettres budgétaires : B, E et J

EXERCICE :

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE

	PREVISIONS N	
	CHARGES	PRODUITS
Titre 1 : Charges de personnel		Titre 1 : Produits afférents aux soins
Titre 2 : Charges à caractère médical		Titre 2 : Produits afférents à la dépendance
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général		Titre 3 : Produits de l'hébergement
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles		Titre 4 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE		TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE

ETABLISSEMENT :
Lettres budgétaires : N, P (le cas échéant L et M)

EXERCICE :

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE

	PREVISIONS N	
	CHARGES	PRODUITS
Titre 1 : Charges de l'exploitation courante		Titre 1 : Produits de la tarification
Titre 2 : Charges de personnel		Titre 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation
Titre 3 : Charges de la structure		Titre 3 : Produits financiers et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE		REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL GENERAL DES CHARGES		TOTAL GENERAL DES PRODUITS

ETABLISSEMENT :
Lettre budgétaire : C

EXERCICE :

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE

	PREVISIONS N	
	CHARGES	PRODUITS
Titre 1 : Charges de personnel		Titre 1 : Produits relatifs à l'activité d'enseignement
Titre 2 : Autres charges		Titre 2 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE		REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL GENERAL DES CHARGES		TOTAL GENERAL DES PRODUITS

ETABLISSEMENT :
Lettre budgétaire : A

EXERCICE :

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE

	PREVISIONS N		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel			Titre 1 : Produits de la DNA et de l'activité de production et de commercialisation
Titre 2 : Autres charges			
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)			
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL			TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

ETABLISSEMENT :
Lettre budgétaire : G

EXERCICE :

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE

	PREVISIONS N		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel			Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical			Titre 2 : Autres produits
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général			
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles			
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE			REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL GENERAL DES CHARGES			TOTAL GENERAL DES PRODUITS

CADRE DE PRESENTATION DETAILLE DE L'EPRD

ETABLISSEMENT :

EXERCICE :

EPRD détaillé par titres et chapitres

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL (CRPP)

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES - CHARGES	REALISATIONS N-2	COMPTES ANTICIPE N-1	EXERCICE N
Titre 1	Charges de personnel			
621	Personnel extérieur à l'établissement			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)			
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)			
6411	Personnel titulaire et stagiaire			
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)			
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)			
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)			
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel et hospitalo-universitaires titulaires			

6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit				
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit				
6425	Permanences de soins				
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)				
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)				
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)				
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)				
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)				
Titre 2	Charges à caractère médical				
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique				
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique				
6066	Fournitures médicales				
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique				
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)				
611	Sous-traitance générale				
6131	Locations à caractère médical				
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical				
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général				
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général				
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)				
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)				
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général				
603	Variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)				
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)				
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)				
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)				
65	Autres charges de gestion courante (sauf 653)				
653	Contributions aux groupements hospitaliers de territoires (GHT)				

709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement				
71	Production stockée (ou déstockage)				
Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles				
66	Charges financières	<i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>			
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (**)				
TOTAL DES CHARGES					
EXCEDENT PREVISIONNEL					
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL					

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES - PRODUITS	REALISATIONS N-2	COMPTE ANTI CIPE N-1	EXERCICE N
Titre 1	Produits versés par l'assurance maladie			
73111	Produits de la tarification des séjours MCO			
73112	Produits des médicaments facturés en sus des séjours MCO			
73113	Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours MCO			
73114	Forfaits annuels MCO			
73115	Produits du financement des activités de SSR			
73116	Dotation hôpitaux de proximité (DHPprox)			
73117	Dotation annuelle de financement			

73118	Dotations MIGAC MCO	dont produits attendus non notifiés (***) dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs			
7312 7471	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique MCO Fonds d'intervention régional	dont produits attendus non notifiés (***) dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs			
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	dont produits attendus non notifiés (***) dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs			
Titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière				
7321	Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie				
7322	Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie				
7323	Produits de la tarification en hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie				
7324	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie				
73271	Forfait journalier MCO				
73272	Forfait journalier SSR				
73273	Forfait journalier psychiatrie				
733	Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France				
734	Prestations effectuées au profit des malades ou consultants d'un autre établissement				
735	Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics				
Titre 3	Autres produits				
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits				

	des activités annexes (sauf 7071, 7087 et 709)				
7071	Rétrocession de médicaments				
7087	Remboursement de frais par les CRPA (activités suivies en comptabilités séparées *)				
71	Production stockée (ou déstockage)				
72	Production immobilisée				
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)				
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)				
		dont 775 -produits des cessions d'éléments d'actif			
		dont 777- quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
79	Transferts de charges				
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)				
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)				
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)				
	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)				
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)				
TOTAL DES PRODUITS					
DEFICIT PREVISIONNEL					
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL					

(*) remboursement de frais par les activités suivies en comptabilités séparées pour les établissements de santé privés relevant des b et c de l'article L 162-22-6 du code de la sécurité sociale

(**) ce chapitre concerne uniquement les établissements de santé privés relevant des b et c de l'article L 162-22-6 du code de la sécurité sociale

(***) à justifier par l'établissement

TABEAU D'ESTIMATION DU FONDS DE ROULEMENT INITIAL

Tableau pour les établissements ayant la personnalité juridique

EMPLOIS	Données selon bilan de N-2	Mouvements N-1		Bilan N-1 prévu
		Augmenta tions	Diminuti ons	
Immobilisations (valeur brute)				
Compte 20				
Compte 21				
Compte 22 (sauf 229)				
Compte 23				
Compte 24 (solde 241-249)				
Compte 26				
Compte 27 sauf 2768				
Charges à répartir				
Compte 481				
Primes de remboursement des obligations				
Compte 169				
Créance dite "de l'article 58"				

RESSOURCES	Données selon bilan de N-2	Mouvements N-1		Bilan N-1 prévu
		Augmenta tions	Diminuti ons	
Apports - Fonds associatifs- c/102-103				
Ecart de réévaluation et autres réserves -c/105 et autres 106 (1062, 1063, 1064, 10688)				
Excédent affecté à l'investissement- c/10682				
Subventions d'investissement- c/ 13				
Emprunts- c/ 16 sauf 166, 1688, 1632, et 169				
dont Dettes - PPP c/1675				
Droits de l'affectant- c/ 229				
Amortissement des immobilisations- c/ 28				
Dépréciation des immobilisations- c/ 29				
Provisions réglementées- c/ 14				
dont provisions pour renouvellement des immos c/142				
Provisions pour risques et charges- c/ 15				
Réserve de trésorerie- c/ 10685				
Réserve de compensation- c/ 10686				
Réserve de comp. des ch. d'amort.- c/ 10687				
Report à nouveau- c/ 110				

[illegible]

Tableau pour les autres établissements

[illegible]

[illegible]

TABEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (TFP)

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPE N-1	EXERCICE N
	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT			
Titre 1	Remboursement des dettes financières			
16 dont 16449	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1632, 166 et 1688) <i>opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie</i>			
Titre 2	Immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 2095)			
211	Terrains			
212	Agencements et aménagements de terrains			
213	Constructions sur sol propre			
214	Constructions sur sol d'autrui			
215	Installations techniques, matériel et outillage industriel			
218	Autres immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
Titre 3	Autres emplois			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
18	Comptes de liaison investissement (*) ⁽¹⁾ Annulations de titres sur exercices clos			
TOTAL DES EMPLOIS				

APPORT AU FONDS DE ROULEMENT			
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT		

(1)annulations de titres qui constituaient des ressources du tableau de financement d'un exercice clos

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPE N-1	EXERCICE N
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT			
Titre 1	Emprunts			
16 dont 16449	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1632, 166, 1688 et 169) <i>opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie</i>			
Titre 2	Dotations et subventions			
102; 103	Apports - Fonds associatifs (**)			
131;138	dont produits attendus non notifiés (***) Subventions d'équipement reçues (**) dont produits attendus non notifiés (***)			
Titre 3	Autres ressources			
209	Restitutions sur immobilisations incorporelles			
267	Créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272 et 2768)			
775	Cessions d'immobilisations			
18	Comptes de liaison investissement (*) Annulations de mandats sur exercices clos ⁽²⁾			
TOTAL DES RESSOURCES				
PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT				
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT				

⁽²⁾annulations de mandats qui constituaient des emplois du tableau de financement d'un exercice clos

() ces chapitres ne concernent pas les établissements publics de santé ni les établissements de santé privés relevant des b et c de l'article L 162-22-6 du code de la sécurité sociale disposant de la personnalité morale*

*(**) les "fonds associatifs" et le compte 138 ne concernent que les établissements de santé privés relevant des b et c de l'article L 162-22-6 du code de la sécurité sociale*

*(***) à justifier par l'établissement*

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettre A (DNA et SIC)

CHAPITRE S	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATION S N-2	COMPTE ANTICIP E N-1	EXERCIC E N
Titre 1	Charges de personnel			
621	Personnel extérieur à l'établissement			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)			
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)			
6411	Personnel titulaire et stagiaire			
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)			
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance (sauf 6459)			
647	Autres charges sociales (sauf 6479)			
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)			
Titre 2	Autres charges			
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures			
602	Achats stockés, autres approvisionnements			

603	Variation des stocks			
606	Achats non stockés de matières et fournitures			
607	Achats de marchandises			
61	Services extérieurs (sauf 619)			
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)			
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
	<i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)			
TOTAL DES CHARGES				
EXCEDENT PREVISIONNEL				
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE				

CHAPITRE S	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATION S N-2	COMPTE ANTICIP E N-1	EXERCIC E N
Titre 1	Produits de la DNA et de l'activité de production et de commercialisation			
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 709)			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
	<i>dont 775 -produits des cessions d'éléments d'actif</i>			

		dont 777- quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
79	Transferts de charges		
603	Variations de stocks (crédits)		
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)		
	Remboursements sur rémunération, charges sociales ou taxes (6419, 6459, 6479, 6489, 6319, 6339)		
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)		
	TOTAL DES PRODUITS		
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE		

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettres B, E et J
(USLD, EHPAD et maisons de retraite)

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPE N-1	EXERCICE N
Titre 1	Charges de personnel			
621	Personnel extérieur à l'établissement			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)			
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)			
6411	Personnel titulaire et stagiaire			
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)			
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)			
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)			
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel et hospitalo-universitaires titulaires			
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit			
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit			
6425	Permanences des soins			
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)			
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)			
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)			
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)			
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)			
Titre 2	Charges à caractère médical			
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique			
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical			
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique			

6066	Fournitures médicales				
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique				
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)				
611	Sous-traitance générale				
6131	Locations à caractère médical				
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical				
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général				
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général				
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)				
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)				
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général				
603	Variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)				
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)				
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)				
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)				
65	Autres charges de gestion courante				
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement				
71	Production stockée (ou déstockage)				
Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
	dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés				
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (*)				
TOTAL DES CHARGES					
EXCEDENT PREVISIONNEL					
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE					

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPE N-1	EXERCICE N
Titre 1	Produits afférents aux soins			
7311	Forfait annuel de soins			
736	Tarifs soins			
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins			
Titre 2	Produits afférents à la dépendance			
734	Tarifs dépendance			
Titre 3	Produits de l'hébergement			
7312	Hébergement (établissement relevant du 6° de l'art. L. 312-1 du CASF)			
7317	Tarif hébergement			
7318	Autres produits des établissements relevant de l'art. L. 312-1 du CASF			
Titre 4	Autres produits			
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 709)			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
	<i>dont 775 -produits des cessions d'éléments d'actif</i>			
	<i>dont 777 - quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>			
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
79	Transferts de charges			
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			

649	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629) Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339) Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)				
	TOTAL DES PRODUITS				
	DEFICIT PREVISIONNEL				
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE				

	31/12/N-2	31/12/N-1	31/12/N
Report à nouveau déficitaire (cumul)			
Report à nouveau excédentaire (cumul)			

(*) ce chapitre concerne uniquement les établissements de santé privés relevant des b et c de l'article L 162-22-6 du code de la sécurité sociale qui utilisent le compte de résultat prévisionnel de l'USLD

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettres C
(Ecoles)

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPE N-1	EXERCICE N
Titre 1	Charges de personnel			
621	Personnel extérieur à l'établissement			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)			
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)			
6411	Personnel titulaire et stagiaire			
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)			
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)			
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)			
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel et hospitalo-universitaires titulaires			
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit			
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit			
6425	Permanences des soins			
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)			
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)			
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)			
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)			
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)			
Titre 2	Autres charges			
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures			
602	Achats stockés, autres approvisionnements			
603	Variation des stocks			
606	Achats non stockés de matières et fournitures			
607	Achats de marchandises			

61	Services extérieurs (sauf 619)			
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)			
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
	<i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)			
TOTAL DES CHARGES				
002 - REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE ⁽⁴⁾				
TOTAL GENERAL DES CHARGES				

⁽⁴⁾ seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPE N-1	EXERCICE N
Titre 1	Produits relatifs à l'activité d'enseignement			
7061	Droits d'inscription des élèves			
7063	Remboursement de frais de formation			
7471	Subventions d'exploitation versées par le conseil régional			
Titre 2	Autres produits			
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7061, 7063 et 709)			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf le 7471)			

75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
		dont 775 - produits des cessions d'éléments d'actif			
		dont 777 - quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
79	Transferts de charges				
603	Variations de stocks (crédits)				
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)				
	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)				
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)				
	TOTAL DES PRODUITS				
	002 - REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE ⁽⁵⁾				
	TOTAL GENERAL DES PRODUITS				

⁽⁵⁾seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettres N et P
(L et M le cas échéant)

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPE N-1	EXERCICE N
Titre 1	Charges de l'exploitation courante			
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures			
602	Achats stockés, autres approvisionnements			
603	Variation des stocks			
606	Achats non stockés de matières et fournitures			
607	Achats de marchandises			
611	Sous traitance générale			
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623, 627 et 629)			
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)			
Titre 2	Charges de personnel			
621	Personnel extérieur à l'établissement			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)			
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)			
6411	Personnel titulaire et stagiaire			
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)			
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)			
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)			
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel et hospitalo-universitaires titulaires			
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit			

6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit			
6425	Permanences des soins			
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)			
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)			
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)			
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)			
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)			
Titre 3	Charges de la structure			
61	Services extérieurs (sauf 611 et 619)			
623	Informations, publications, relations publiques			
627	Services bancaires et assimilés			
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
	<i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES				
002 - REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE⁽⁶⁾				
TOTAL GENERAL DES CHARGES				

⁽⁶⁾seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPE N-1	EXERCICE N
Titre 1	Produits de la tarification			
73	Dotations et produits de tarification			
Titre 2	Autres produits relatifs à l'exploitation			

70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 709)				
71	Production stockée (ou déstockage)				
72	Production immobilisée				
74	Subventions d'exploitation et participations				
75	Autres produits de gestion courante				
603	Variations de stocks (crédits)				
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)				
	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)				
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)				
Titre 3	Produits financiers et produits non encaissables				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
	<i>dont 775 -produits des cessions d'éléments d'actif</i>				
	<i>dont 777- quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>				
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
79	Transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS					
002 - REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE ⁽⁷⁾					
TOTAL GENERAL DES PRODUITS					

⁽⁷⁾seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettre G

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES - CHARGES	REALISATIONS N-2	COMPTE ANTI CIPE N-1	EXERCICE N
Titre 1	Charges de personnel			
621	Personnel extérieur à l'établissement			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)			
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)			
6411	Personnel titulaire et stagiaire			
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)			
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)			
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)			
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel et hospitalo-universitaires titulaires			
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit			
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit			
6425	Permanences de soins			
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)			
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)			
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)			
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)			
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)			
Titre 2	Charges à caractère médical			
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical			

6021	ou pharmaceutique				
6022	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
6066	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique				
6071	Fournitures médicales				
	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique				
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)				
611	Sous-traitance générale				
6131	Locations à caractère médical				
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical				
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général				
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général				
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)				
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)				
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général				
603	Variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)				
61	Services extérieurs (sauf 611,6131, 6151 et 619)				
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)				
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)				
65	Autres charges de gestion courante				
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement				
71	Production stockée (ou déstockage)				
Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
	dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés				
	TOTAL DES CHARGES				
	002 - REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE⁽⁶⁾				

TOTAL GENERAL DES CHARGES				
(6) seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement				
CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES - PRODUITS	REALISATIONS N-2	COMPTE ANTI CIPE N-1	EXERCICE N
Titre 1	Produits versés par l'assurance maladie			
7471	Fonds d'intervention régional			
				dont produits attendus non notifiés (***) dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs
Titre 2	Autres produits			
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7071, 7087 et 709)			
7071	Rétrocession de médicaments			
7087	Remboursement de frais par le CRPP et les autres CRPA (activités suivies en comptabilités séparées *)			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)			
75	Autres produits de gestion courante (sauf 755)			
755	Produits versés par les établissements membres du GHT			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)			
				dont 775 -produits des cessions d'éléments d'actif

78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	dont 777 - quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
79	Transferts de charges			
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)			
	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)			
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
TOTAL DES PRODUITS				
002 - REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE ⁽⁷⁾				
TOTAL GENERAL DES PRODUITS				

⁽⁷⁾ seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement

^(*) remboursement de frais par les activités suivies en comptabilités séparées pour les établissements de santé privés relevant des b et c de l'article L 162-22-6 du code de la sécurité sociale

^(***) à justifier par l'établissement